

Bulletin d'Inscription à remplir en 2 exemplaires

ET & la photocopie du <u>Passeport en cours de validité</u> (6 mois après le retour)

Date de dépôt des inscriptions à la Randonnière le 20 septembre à 10h

Séjour : Afrique du Sud du 21/05/2026 au 29/05/2026

(Prestations selon notice d'information no 2026-2)

	Mes coordonnées	② La personne qui m'accompagne					
Nom et prénom							
N° de licence							
Téléphone	Fixe: Mobile:'		Fixe :	Mobile :	,		
Email							
En cas d'urgence, prévenir	Nom :		Nom :				
	Tél :'		Tél :'				
Je m'inscris seul(e) :	is seul(e) : Je règle un supplément chambre individuelle □ oui non						
	Si NON, je partage une chambre double avec :Mme						
	Dans le cas où je ne précise pas de nom et si le club ne trouve personne, je m'engage à payer le supplément chambre individuelle. Il en est de même en cas d'annulation de la personne prévue.						
Conditions générales de vente et notice d'information	 J'ai pris connaissance des CGV et de la d'information correspondant au séjour et le contenu : 	J'ai pris connaissance des CGV et de la notice d'information correspondant au séjour et en accepte le contenu :					
	x oui		⊠oui				
Assurances	■ Je souscris l'assurance annulation et interruption de séjour :		Je souscris l'assurance annulation et interruption de séjour :				
Montant non							
remboursable	☐ oui non		🗖 oui	non			
<u>Dans tous les cas, je remplis le souscription</u>		n de	<u>Dans tous les cas, je remplis le bulletin de souscription</u>				
		Prix Unitaire	0	2	TOTAL		

	Prix Unitaire	0	0	TOTAL
Prix du séjour	2150€			
Supplément chambre individuelle	250€			
Assurance annulation avant séjour et interruption*	100€			
TOTAL GENERAL				

Assurance proposée par SYLTOURS :

L'assurance annulation – garantie des prix (PREMIUM) est proposée à 100 €/pp.

Celle-ci représente l'assurance annulation (4.2%) + l'extension PREMIUM à $40 \in$ pour le maintien des prix. Pour les Randonneurs Sanaryens celle-ci est proposée à titre commercial à + $100 \in$ au lieu de + $140 \in$ /pp. Cette assurance garantit :

- Toute annulation émanant d'un participant depuis son inscription jusqu'au jour du départ (hors frais de dossier et hors coût de l'assurance non remboursable).

Bien entendu, le motif d'annulation doit rentrer dans les clauses du contrat d'assurance (document ASSURANCE PREMIUM disponible sur le site). N°AR2023066

L'extension PREMIUM, garantie le maintien des prix avec un seuil d'intervention et plafond des garanties.

REGLEMENT:

Par chèques

Le jour de dépôt des dossiers, joindre les 5 chèques à l'ordre de SYLTOURS en date du jour de l'inscription

Par personne : 1er chèque de 430€ € + toutes les options (ch. Indiv, assurances) encaissé le 29/09/2025 + Par personne : 4 chèques de :430€ (28/10/25) – 430€ (27/11/25) – 430€ (06/02//2026) – 430€ (24/03/2026)

Paiement en ligne : aller sur le site : https://apps.syltours.fr/cb

• Rentrer votre numéro de réservation

Les dates de paiement sont les mêmes que le paiement par chèques

Ou par téléphone au 04-90-27-91-10 – Paiement en 5 fois à partir du 29 septembre 2025

Attendre votre numéro de réservation avant d'effectuer vos paiements

- 1^{er} paiement le 29 septembre de 430€/personne + Options (chambre individuelle et/ou Assurances)
- 2ème paiement au plus tard le 28 octobre 2025 de 430€
- 3^{ème} paiement au plus tard le 27 novembre 2025 de 430€
- 4^{ème} paiement au plus tard le 06 février 2026 de 430€
- 5^{ème} paiement au plus tard le 24 mars 2026 de 430€ (le solde)

<u>Comment faire</u>: La commission voyage donnera vos adresses mails à l'AGENCE SYLTOURS afin qu'ils puissent vous envoyer un lien avec un identifiant/MPAS pour vous inscrire et donner les informations nécessaires pour valider votre inscription.

Un mail vous sera envoyé par SYLTOURS à l'approche des différents versements.

Toute annulation partielle, émanant du client entraîne la perception de frais de dossier, majorés du coût de l'assurance :

Conditions d'annulation

Périodes

A plus de 31 jours

Entre 30 et 21 jours

Entre 20 et 15 jours

Entre 14 et 2 jours

Moins de 2 jours

Frais de dossier +

Prix du billet en TTC (indiqué au contrat)

Prix du billet en TTC + 30 % du Montant restant du voyage

Prix du billet en TTC + 50 % du Montant restant du voyage

Prix du billet en TTC + 75 % du Montant restant du voyage

Noins de 2 jours

Prix du billet en TTC + 75 % du Montant restant du voyage

100 % du prix du voyage

FORMALITES:

Obligatoire: PHOTOCOPIE PASSEPORT EN COURS DE VALIDITE

Les Randonneurs Sanaryens		Fait à	le:
		Lu et approuvé (mention manus	crite)
		Signature	
	la Milhière -		

Email: randonneurs-sanaryens.com